Parlement européen

Strasbourg, le 19 mai 2026

Monsieur le Premier ministre,

Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques croissantes, une inflation persistante, une aggravation des inégalités sociales et territoriales, ainsi qu'un besoin d'investissement sans précédent pour répondre aux transitions climatique, démographique et numérique, l'Union européenne se trouve à un moment décisif.

Ces défis majeurs exigent une Europe capable d'agir au plus près des territoires et des citoyens. À cet égard, la politique de cohésion constitue un pilier central du projet européen : elle garantit l'accès aux services essentiels, soutient la compétitivité de nos territoires, accompagne les mutations industrielles, contribue à lutter contre le changement climatique et participe directement à notre souveraineté collective. La capacité de l'Union européenne à agir efficacement et durablement repose ainsi sur la force de sa cohésion territoriale et sur l'implication des régions.

La France et vous-même avez récemment engagé des chantiers d'ampleur – en particulier en matière de décarbonation de l'économie et d'indépendance énergétique – dont la réussite dépend largement de la capacité des collectivités territoriales, et notamment des régions, à mobiliser efficacement les investissements européens. Dans un contexte de forte contrainte budgétaire nationale, les fonds européens représentent un levier indispensable pour accompagner nos territoires et maintenir la cohésion économique, sociale et territoriale du pays.

Or, les propositions présentées par la Commission européenne pour le prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034 suscitent de profondes inquiétudes. La logique de centralisation portée par l'architecture des futurs plans nationaux et régionaux de partenariat, ainsi que la dilution des politiques historiques de cohésion dans un instrument unique, font craindre un affaiblissement du rôle des régions dans la gouvernance, l'élaboration et la mise en œuvre des fonds européens.

Ces préoccupations sont d'autant plus légitimes que les régions françaises ont démontré, depuis 2014, leur capacité à exercer avec succès les responsabilités d'autorités de gestion des fonds européens structurels et d'investissement. Leur expertise, leur connaissance fine des besoins territoriaux et leur capacité de déploiement des financements européens sont aujourd'hui reconnues par l'ensemble des acteurs concernés.

../...

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Au moment où l'avenir de la politique de cohésion fait l'objet d'arbitrages structurants pour l'équilibre territorial de notre pays comme pour celui de l'Union européenne, il est essentiel que cette expérience puisse pleinement nourrir les choix qui seront portés par la France dans les négociations à venir.

Vous vous étiez engagé à recevoir à nouveau les présidents de région dès le mois de novembre dernier afin de poursuivre ce dialogue stratégique. Depuis, les travaux législatifs européens avancent bon train, tant au Parlement européen qu'au sein du Conseil. Les prochains mois seront déterminants pour fixer les grands équilibres budgétaires, institutionnels et territoriaux du futur CFP.

Il est donc désormais nécessaire qu'une rencontre puisse être organisée dans les meilleurs délais afin que les régions contribuent concrètement à la co-construction de la position française. La France doit défendre une vision ambitieuse d'une politique de cohésion forte, territorialisée et fondée sur une véritable gouvernance multiniveaux, reconnaissant pleinement le rôle central des régions dans l'élaboration et la gestion des futurs plans de partenariat régionaux et nationaux.

À l'heure où nos concitoyens attendent des réponses concrètes face aux fractures territoriales et aux défis des transitions en cours, il est essentiel que l'État et les régions puissent parler d'une même voix pour défendre une politique européenne à la hauteur des besoins de nos territoires.

Nous savons enfin l'attachement que vous avez régulièrement exprimé au rôle des collectivités territoriales et à la nécessité d'ouvrir une nouvelle étape de la décentralisation. Les discussions en cours sur le futur cadre budgétaire européen constituent, à cet égard, un moment charnière pour traduire concrètement cette ambition dans la gouvernance des politiques européennes et dans la place reconnue aux régions au service de l'efficacité de l'action publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Nora MEBAREK
Co-présidente de la délégation française du groupe S&D

Raphaël GLUCKSMANN
Co-président de la délégation française du groupe S&D

François-Xavier BELLAMY
Vice-Président du groupe PPE

David CORMAND
Co-président de la délégation française EELV

Isabelle LE CALLENNEC
Députée européenne

Marie TOUSSAINT
Vice-présidente du groupe des Verts/ALE